

## COMPTOIR D'ESCOMPTE D'AFFREVILLE

Société, f. le 11 juin 1893.

DÉPARTEMENT D'ALGER  
(*La Dépêche algérienne*, 1<sup>er</sup> avril 1899)

Affreville. — Une réunion d'un caractère tout à fait intime avait lieu mardi soir au Cercle civil d'Affreville à l'occasion d'un punch offert par les membres de cet établissement à M. Manuel, officier principal en retraite, directeur du Comptoir d'escompte d'Affreville, démissionnaire.

Tout ce qu'Affreville compte de notabilités avait tenu à saluer le départ pour Alger de leur ancien concitoyen. À la table d'honneur, nous remarquons à droite et à gauche de M. Manuel, M. Fouque, maire d'Affreville, et M. le Dr Barbé, président du Cercle civil. Se trouvent également réunis à la même table, MM. Charles Jourdan, banquier, Dye-Pellisson, notaire, Rème, répartiteur, Tresse, agent-voyer, Llambias, huissier, Reder père et fils et un grand nombre d'autres fonctionnaires, négociants et colons de la région.

Par une délicate attention, ces messieurs avaient bien voulu convier à cette petite fête la *Dépêche algérienne*, dans la personne de son représentant, M. Angéli, de passage à Affreville.

M. Fouque, maire, ouvre la série des discours. Il fait ressortir les brillantes qualités de M. Manuel qui a su, en peu de temps, grâce à l'aménité de son caractère et à des aptitudes toutes spéciales, conquérir les sympathies générales de la population et des colons. Il termine en exprimant à M. Manuel tous les regrets que cause son départ et lui donne l'assurance que la population gardera de lui le meilleur souvenir.

Au nom du Cercle civil dont il est le président, M. le docteur Barbé s'associe aux éloges adressés à M. Manuel et s'associe aux regrets exprimés par le maire de voir partir un aussi excellent camarade.

Dans une chaleureuse allocution, M. Manuel remercie les personnes présentes de leur témoignage de sympathie dont il gardera un inaltérable souvenir.

M. Angéli, au nom de la *Dépêche algérienne*, remercie les membres du Cercle de leur gracieuse invitation et leur donne l'assurance que dans toutes les questions d'intérêt général traitées par la *Dépêche algérienne*, au point de vue agricole surtout, leur région ne sera jamais oubliée. Il boit à la prospérité d'Affreville.

La série des discours est terminée par une chaleureuse improvisation de M. Charles Jourdan, puis on passe aux monologues et aux chansonnettes et la fête se prolonge jusqu'à une heure du matin, au milieu du plus grand entrain et de la plus grande cordialité.

Conseil d'administration  
composé de 7 membres, nommés pour 3 ans, propr. de 5 act.

REDER (Jules), à Affreville ; pdt ;  
JOURDAN (Eugène), à Affreville ; v.-pdt ;  
DELANOE, ferme St-Charles, Le Puits, près Affreville ;  
MOATTI (Léon), à Affreville ;  
DOUMENS (Jules), à Affreville ;  
LABORIE (Louis), à Affreville ;  
MOATTI (Émile), à Miliana.

Commissaires aux comptes

TÉTON (Achille), à Ain-Sultan ;  
COSTE (Jules), à Littré ;  
FREPPPEL (Julien), à Affreville.

Directeur

VALLET (Célestin).

Objet. — Ttes ops de banque.

Capital social. — 1,5 MF. en 1.500 act. de 1.000 fr., libérées de moitié. Décision de l'A.G.E. du 3 juin 1926.

Parts de fondateur. — 40 parts de fondateur attribuées à ts les souscripteurs à raison d'une part p. 5 act. souscrites.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 5 % d'intérêt aux act. Le solde : 50 % aux act. ; 50 % à un fds de rés. spécial.

Résultats des derniers exercices

Ex.	Bénéf. nets	Réserves	Divid. ttx
1919	5.176,35	5.176,35	—
1920	6.238,85	1.238,85	5.000
1921	29.445,55	20.445,55	9.000
1922	32.920,18	23.920,18	9.000
1923	48.969,43	38.169,43	10.500
1924	79.011,60	97.300,32	22.820
1925	118.074,20	149.991,92	versement du 4 <sup>e</sup> quart

COMPTOIR D'ESCOMPTE D'AFFREVILLE  
(*L'Africain*, 21 juillet 1931)

Au compte de profits et pertes, les bénéfices bruts et agios s'élèvent à 1.888.668 francs et les bénéfices nets à 96.677 francs, permettant la distribution d'un dividende de 40 francs par action, soit 8 % du capital versé.

---